

**la médiocratie,
faut pas mar-
cher dedans**

page 3

**comment
ne pas foirer
son EPA**

page 8

**les pick-
pockets**

page 4 et 5

**CAP
fear**

page 6



**pourquoi le poulet traverse-t-il la route ?
pour trouver un boulot de cochon !**

l'édito

Septembre en attendant

Le 28 août dernier aura vu Nicolas HULOT annoncer de manière fracassante la fin de sa fonction de ministre de l'Ecologie. Ce départ précipité a provoqué, dans la foulée, toute une série de louanges de la part de ses ex-collègues de gouvernement. La palme de la réaction reviendra à Emmanuel MACRON, qui a salué le choix d'un « homme libre » et vanté l'action de son gouvernement, « qui a fait plus qu'aucun autre dans la même période sur le sujet ».

Notre président de la République est décidément bien trop modeste ! Dans son humilité, il aura oublié de préciser que son gouvernement se surpasse également dans d'autres domaines ! La « loi Travail XXL » et le Pacte ferroviaire, par exemple, témoignent de sa volonté de remettre en cause de nombreux acquis sociaux pour les salariés et les usagers, dont certains datent de plus d'un demi-siècle.

Et cet excès de zèle n'est pas terminé ! Le 20 juillet, le rapport de la commission CAP 22 a dévoilé ses propositions de « réforme » de la Fonction publique d'Etat, qui incluent de nombreuses mesures d'austérité. Dans quelques semaines, le gouvernement planchera sur un système de retraites par points, mettant un peu plus à mal notre système par répartition.

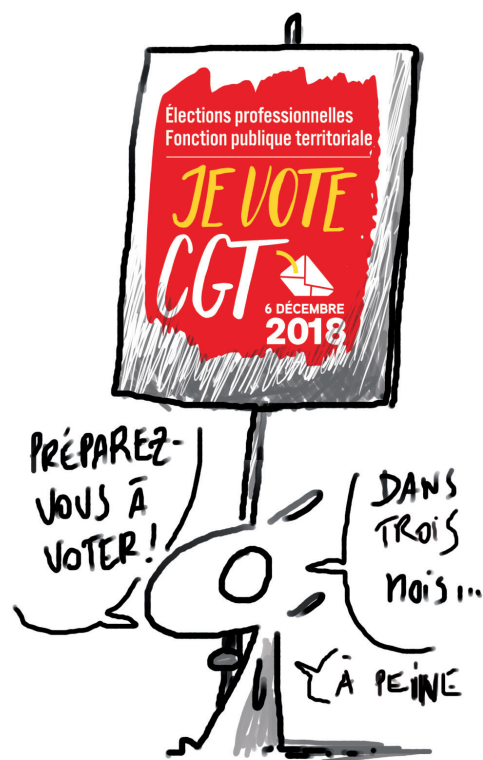
Enfin, dans son édition du 22 août, le *Canard Enchaîné* nous a révélé l'existence de plusieurs réunions confidentielles tenues entre le président de la République, son Premier ministre et plusieurs élus locaux jugés « Macron-compatibles », dont... Damien CASTELAIN, président de la Métropole européenne de Lille ! Selon l'hebdomadaire satirique, l'objet de ces rencontres portait sur l'absorption, par les métropoles, de certaines des compétences des départements sur leur périmètre. Ces transferts de compétences auront-ils effectivement lieu ? Si oui, dans quelles conditions ? Avec quels moyens matériels et humains ? Autant de questions qui auraient légitimement besoin de réponses claires et précises, mais qui restent pour l'instant sans écho : confidentialité oblige !

La journée de grève interprofessionnelle et de mobilisation du mardi 9 octobre prochain, lancée à l'appel de la CGT et d'autres organisations syndicales, arrive donc à point nommé. Il s'agira, en effet, de montrer ses limites à un exécutif déterminé de commencer cette rentrée sociale sur les chapeaux de roue. Les trois prochaines semaines qui s'annoncent seront pour nous bien remplies ! Nous les consacrerons à vos conditions de rémunérations, aux élections professionnelles et, surtout, à vous convaincre de la nécessité de vous mobiliser à nos côtés.



Vincent Kaleba
rédacteur en chef

« Pourquoi le poulet traverse-t-il la route ? Pour acheter des stocks options de la start-up Nation à la shop de l'Elysée. »



l'agenda

- > **Lundi 24 sept. 08h30 à 10h30** Commission administrative paritaire
- > **Mardi 25 sept. 14h00 – 16h00** Réunion RH-OS- préparation du Comité technique
- > **Vendredi 28 sept. 15h30 – 17h00** Commission du CHSCT sur les nouveaux locaux de la MEL
- > **Lundi 1^{er} oct. 09h00 – 12h00** Comité technique
- > **Lundi 1^{er} oct. 14h00 – 16h00** Conseil d'administration du CAS
- > **Mardi 9 oct. départ à 14h30** Manifestation régionale contre la précarité et la défense des services publics (Lille – Porte de Paris)

oooooooooooooooooooooot ?

Prix **CGT** MEL du livre

La médiocratie

Par **Alain** Deneault

Rangez ces livres compliqués. Ne soyez ni fier, ni spirituel, ni même à l'aise, vous risqueriez de paraître arrogant. Surtout, aucune bonne idée, la déchiqueteuse en est pleine. Il faut penser mou et le montrer, parler de soi en le réduisant à peu de chose : on doit pouvoir vous caser. Il n'y a eu aucune prise de la Bastille, rien de comparable à l'incendie du Reichstag, et l'Aurore n'a encore tiré aucun coup de feu. Pourtant l'assaut a bien été lancé et couronné de succès : les médiocres ont pris le pouvoir.

Le philosophe Alain Deneault propose, au travers de « La Médiocratie », une synthèse des différents travaux qu'il a conduits au cours de sa carrière de chroniqueur au sein de la revue Liberté.

Mais qu'entend-il par médiocre ? Au sens strict, c'est être moyen. Ni trop brillant, ni trop mauvais.

En près de 200 pages, l'auteur illustre à partir d'une foule d'exemples nationaux et internationaux les effets pervers de la « moyenne », lorsqu'elle est hissée au rang d'autorité, en dépit du bon sens, sur la recherche, la culture, la finance, la politique, le travail...

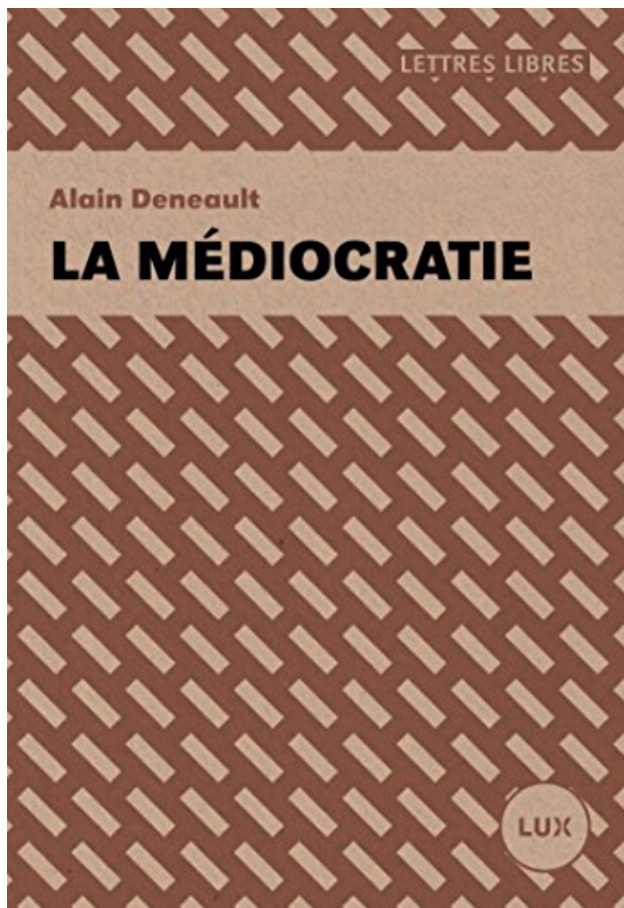
Bien loin d'encourager l'excellence, la performance et la créativité, la médiocratie a instillé dans tous les domaines cette injonction de conformité - de raisonne-

ment comme de comportement - et ce, dès l'entrée à l'école.

On se laisse notamment interpellé par le premier chapitre, dans lequel Alain Deneault explique de quelle manière la quête de subventions vitales à laquelle se livrent les laboratoires universitaires conduit les équipes à dévoyer et à bâcler continuellement leurs sujets d'études pour coller aux appels à projet des entreprises et institutions commanditaires. Ceci, évidemment, au détriment de la recherche fondamentale et de l'innovation.

De même, dans un autre chapitre, il s'interroge sur la capacité des traders à comprendre réellement les algorithmes des logiciels ultra-rapides dont ils se servent au quotidien, et qui s'emballent régulièrement de manière inexpliquée sans que le modèle ne soit à ce jour remis en cause.

Quant au fait que l'on nous invite en permanence à s'en remettre aux experts plutôt que de chercher à trop en savoir...



Après tout, tout est sous contrôle : ils sont là pour savoir à notre place !

En guise de perspective, le dernier chapitre de l'ouvrage explore la notion de révolution et la position des libéraux, libertariens et libertaires comme solutions auto-proclamées de récupération du pouvoir de décision.

Pour résumer, un livre qui fait bondir à chaque page. Les passagers du Ouibus Lille-Bruxelles du weekend dernier s'en souviendront.

Marc Malloy
Toujours à la page 3





La valeur d'un point

Le Président Macron s'apprête à mettre en œuvre le rêve des financiers : votre retraite à venir sera payée en fonction de la valeur variable d'un point.

Quelle sera sa valeur ? Qui la définira ? 1200 points à un euro donnent 1200 euros et 1200 points à 50 centimes d'euro donnent 600 euros. Exprimer en points la valeur des retraites à venir est une façon déloyale de détacher la valeur de votre future retraite de la valeur de la monnaie en cours.

Pour faire simple : tu cotises en euros pendant 42 ans et on te paie en points quand l'heure de la retraite est arrivée.

T'es d'accord avec ça ? Bien sûr que non ! C'est pourtant l'objet de la réforme des retraites à venir, dans le public comme le privé.

Quand la finance gouverne, la finance se goinfre. Son appétit est synonyme de faim. Cette faim est insatiable et inintelligente : elle raisonne à court terme sans penser que les retraités consomment. Pour la finance : une personne retraitée est une personne usée incapable de vivre et de consommer. La finance est bête. Elle s'apprête à distribuer des points sans valeur réelle aux futurs retraités que vous serez (dans 5, 10, 20, 30 ou 40 ans).

Certains syndicats, et en premier lieu la CGT, seront pointés du doigt par les médias soumis à la finance car ils lutteront pour empêcher l'appauvrissement des retraités à venir.

Il t'appartiendra de juger et de te mobiliser avec nous en temps voulu, l'union faisant la force !

la rédaction

Les faux décodeurs du RIFSEEP démasqués !

A chacun son journal et à chacun ses décodeurs. Dans le journal de l'Administration Notre magazine du mois de juillet 2018, quatre pleines pages ont été consacrées à un décodage mensonger.

Après plusieurs mois de négociations sur le sujet, cinq syndicats sur six ont amené l'Administration à prendre leurs revendications justifiées pour trame dans la présentation de son projet final. Même si toutes les revendications de l'intersyndicale n'ont pas été appliquées à la lettre, il n'en demeure pas moins que le projet final a tenté de s'en approcher. C'est voté. C'est en application depuis le

1^{er} juillet... et l'Administration se croit obligée de « décoder » les propos de ces cinq syndicats.

Puisqu'il faut décoder, décodons de façon factuelle : l'Administration écrit dans son journal qu'il est « faux » de dire que le RIFSEEP ne tient pas compte de la carrière future de l'agent. La CGT MEL se voit obligée de lui

répondre que seul le traitement indiciaire évoluera au fil des échelons : appliquer le RIFSEEP à la MEL passait par cette obligation, inscrite dans la loi. Il est donc « vrai » d'affirmer que le nouveau dispositif de rémunération ne tiendra pas compte de la carrière entière des agents concernés. Sur plusieurs années, ce sera donc un manque à gagner pour chaque collègue et une économie pour la MEL.

Pas besoin de quatre pages pour dire qui dit « vrai ».

la rédac'

Source : « Notre magazine » N°9 de juillet 2018 ; pages 18, 19, 20 et 21



Nouveau régime = nouveau contrat ?

Des conférences organisées par la MNT à la demande de l'Administration vont servir de paravent à un scandale à venir qui ne dit pas son nom.

Des adhérents de la CGT MEL ont assisté à ces conférences consacrées aux contrats de « maintien de salaire » (ex MUTEX), contractés avant l'application du RIFSEEP.

Ceux-ci seraient devenus caducs concernant la part « primes » des revenus.

En gros : un agent ayant cotisé vingt ans pour son contrat « maintien de salaire »

devrait contracter à nouveau et cotiser plus pour que son revenu soit maintenu dans les conditions prévues ! Ce nouveau contrat ouvrirait alors une année complète de carence avant qu'il soit à nouveau couvert !

L'Administration organise des conférences au siège au cours desquelles rien de clair n'est avancé sur le sujet. Ces conférences serviront-elles après coup de paravent

quand le couperet tombera ? Nous dirait-on : « fallait aller aux conférences organisées par la MEL pour vous informer ! » ?

Assurées, assurés : questionnez votre mutuelle ! Questionnez l'Administration !

Et surtout, évitez de tomber malade pendant l'année de carence !

je suis rédaction

Action et inaction

L'action

Depuis le mois de juillet, nous vous proposons un modèle de recours à adresser au Président de la MEL dans les deux mois après réception et signature de votre arrêté (information qui nous a été confirmée par le Tribunal administratif de Lille). Pour l'heure, une soixantaine de recours nous sont parvenus pour un envoi collectif au Président réalisé le 14 septembre. Des erreurs manifestes de l'Administration se sont fait jour à la lecture de ces courriers : faire un recours après 40, 30, 20 ou même 10 années de bons et loyaux services n'est pas chose facile ! Ces recours transmis par notre intermédiaire ne sont que le sommet émergé de l'iceberg. Nous attendons, aux côtés des collègues concernés, les réponses qu'apportera le Président CASTELAIN. Nous agissons en temps voulu pour peser !

L'inaction

Pendant que nous nous occupons des recours... un syndicat complaisant récemment revendiqué dans un tract la paternité des négociations sur le RIFSEEP. Selon ce syndicat, l'enveloppe de 5,5 millions finalement allouée serait due à sa capacité à négocier, alors même qu'il avait publiquement assumé, en assemblée générale, ne pas avoir signé le cahier des revendications intersyndicales et de ne pas trop revendiquer sous peine de ne rien obtenir du tout ! (en clair : un copier-coller des arguments avancés par l'Administration lors des négociations avec les syndicats sur le RIFSEEP)

Nous avons finalement obtenu une enveloppe de 5,5 millions d'euros, au lieu des 3,8 millions proposés par l'Administration. Merci qui ?

die rédactionne





Cape Fear (le poncho de la peur)

CAP 2019 Formation syndicale

Quoi de neuf docteur ?

Nous y voilà : les entretiens professionnels annuels vont commencer, avec en ligne de mire la prochaine Commission Administrative Paritaire pour les agents promouvables !

Celle-ci se déroulera certainement à la fin du mois de mars 2019.

Un conseil : vérifiez bien votre fiche de poste ! Vérifiez aussi l'intitulé de votre poste et surtout dans quel cadre d'emploi il se trouve. L'année dernière, nous avons eu quelques surprises et des agents n'ont pas pu être nommés.

Pour cette CAP qui va arriver, de nouveaux critères font leur apparition. Chaque année, nous y avons droit ! Et cette année, ce sont les commissions d'audition pour la catégorie B qui font leur apparition (Technicien et Rédacteur). On nous a certifié que ces « commissions » établiraient un cadre de classement « consultatif », qui sera transmis aux Directeurs généraux adjoints... sauf que ça n'est pas notre point de vue ! Dans un courrier adressé au président CASTELAIN, nous avons proposé de faire partie de ces instances,

afin de pouvoir continuer jouer notre rôle d'élu du personnel dans la promotion de nos collègues. Chiche !

Nous avons réitéré notre demande à Jean-Louis FREMAUX et aux élus de la MEL présent lors de la précédente CAP, afin de les convaincre du rôle bénéfique que les organisations syndicales pourraient exercer dans ces commissions nouvelles.

Pour la CGT, il est évidemment hors de question de faire de la figuration et encore moins de servir de béni-oui-oui à l'Administration, avec des commissions qui risquent de piper les dés dans la promotion des agents !

Daniel Duthilleul
dit Dany la Dutille,
Elu CGT en CAP

Le jeudi 15 novembre

Après le succès de la journée de formation syndicale de novembre 2017 sur le droit du travail, la CGT MEL récidive et vous propose une nouvelle journée de formation sur le thème « **Coopératives, autogestion, élections professionnelles... les travailleurs prennent leur destin en main !** »

Vous y découvrirez l'histoire des luttes des salarié.es pour l'émancipation au travail ! Ce thème sera illustré par la diffusion du film « 1336 jours » de Claude HIRSCH, sur la lutte des Fralib (fabriquant le thé « Éléphant ») contre la multinationale Unilever.

Programme de la journée

- > 9h -11h30 : Introduction du thème « Coopératives, autogestion, élections professionnelles... les travailleurs prennent leur destin en main ! »
- > 11h30 – 12h15 : Déjeuner offert par la CGT MEL (cantine MEL)
- > 12h15 -14h : Projection de « 1336 jours », de Claude HIRSCH
- > 14h -16h : Echanges – débat

Contacts

Régis Vandenbosche

rvandenbosche@lillemetropole.fr
poste 39 54

Secrétariat du syndicat

syndicat_cgt@lillemetropole.fr

poste 23 46

Inscriptions jusqu'au mercredi 10 octobre au plus tard



beh alors, elle est en vacances Georgette ?

Syndicalistes, pas voyous !

Soutien à Isabelle et Frédéric

Nous apportons notre soutien à Isabelle BOSSEMAN et Frédéric HERREWIN, responsables des syndicats CGT et CGT-SMICT du Centre hospitalier de Lille, sous le coup d'éventuelles sanctions disciplinaires de la part de leur employeur. Leurs torts ? Avoir notamment organisé un barbecue sans autorisation et enclenché une procédure de droit de retrait jugé illégal par la direction de l'hôpital...

Nos deux camarades veulent prouver que

les faits qui leur sont reprochés visent leur activité de syndicalistes. En effet, ils dénoncent la dégradation des conditions de travail en milieu hospitalier et également l'absence de dialogue social avec la direction de l'hôpital.

A ce jour, pas moins de 400 motions de soutien leur ont été adressées, dont la nôtre. Nous faisons également partie des deux rassemblements de soutien tenus les 28 août et 4 septembre derniers au

CHR. Au-delà de l'attaque dont ils font l'objet, nous estimons en effet que c'est toute la CGT qui est attaquée dans sa mission de défense des salariés et de défense du secteur public.

Nous savons que nous pourrions également compter sur leur soutien en cas d'attaques similaires à notre rencontre.

la Commission exécutive
Photos CGT infocom - tous droits réservés



pourquoi le poulet traverse la route ?
pour échapper à l'EPA !



Comment ne pas foirer son EPA

Chaque année après l'été, c'est la même rengaine : l'automne pointe brutalement son nez en faisant tomber les feuilles.

Cette saison monotone arrive avec son cortège d'incertitudes : celle des boîtes aux lettres dans lesquelles tombent les feuilles d'impôt et celle des boîtes mail professionnelles dans lesquelles les N+1 vous invitent à aller imprimer les feuilles vierges dématérialisées de vos EPA. Ce cortège de feuilles vous assaille. Vous marchez sur le trottoir en prenant soin de ne pas glisser sur les feuilles mortes tombées sous la brutalité de l'automne. Pour

Vous vous ressaisissez par réflexe en imaginant le pire : vos feuilles d'EPA !

Une ribambelle de cases à cocher virevolte sous vos yeux et vous observez les doigts de votre encadrant valser de case en case sans jamais se poser. Puis une nuée de mots vous survole : « objectif », « réalisé », « formation » ; « besoin » ; « fiche de poste ». Soudainement, une

bureau de votre encadrant direct. L'heure de l'EPA-nouveau est arrivée ! Vous l'introduisez pour peser :

— Bonjour, Maurice !
— Bonjour, Benoît ! Assieds-toi, je t'en prie. Tu as rempli ta partie ?
— Oui, Maurice ! C'est fait... sauf pour la partie qui te concerne...
— Ah ? Et pourquoi ?
— Euh... on fait mon EPA ! Je remplirai après coup le feuillet qui me demande de t'évaluer !

— Eh, eh ! Trop drôle ! Mais ce n'est pas l'ordre des choses, mon bon Benoît ! Tu dois mettre cartes sur table avant que je t'évalue... c'est la règle !

— T'es sûr, Maurice ?
— Oui, Benoît. Les RH m'ont formé !
— Bon ! Repasse-moi mes feuilles d'EPA ! Alors... attends, je réfléchis à ton évaluation... ah, voilà : « Mon chef est parfait ; il mériterait une promotion ; j'adore mon chef ». Cette critique te va ?

— C'est parfait, Benoît ! Maintenant, je vais pouvoir t'évaluer... attends, je réfléchis... ah, voilà : « Objectifs atteints ; très bon agent méritant une promotion ». J'ai vraiment apprécié cet EPA, mon petit Benoît ! Tu m'apprécies plus que je ne l'aurais imaginé !

Nous venons de voir en une leçon comment ne pas rater son EPA en 2018 : ne dites pas de mal de votre encadrant dans le nouveau feuillet imaginé par l'Administration !

Nota concernant les feuilles d'impôt : ne martyrisez pas votre boîte aux lettres ! En 2019, vous paierez vos impôts à la source et ils seront déduits de vos feuilles de salaire. Vous apprendrez les mauvaises nouvelles à vos dépens dans les années qui viennent : vos baisses de salaire net. Résumons votre situation : après les gels annuels de votre salaire (qui équivalent à 15 % de baisse en dix ans), il vous faudra admettre les baisses dues aux augmentations d'impôt sur le revenu prélevées sur ce dernier.

Vous pouvez admettre ce fait ou lutter via un syndicat à même de peser avec vous ! Lequel ? A vous de juger...



ce faire, vous marchez lentement et là... l'idée d'avoir à ouvrir une boîte aux lettres vous effleure et vous pensez : « Vais-je résister à la vue de ces feuilles d'impôt-nouveau comme j'ai pu résister à l'arrivée du beaujolais-nouveau ? »

feuille morte vous ramène à la réalité : votre pied glisse sur elle au pied de votre boîte aux lettres.

Là où d'autres s'arrêteraient d'avancer, vous retournez au boulot et vous vous dirigez muni de vos béquilles vers le

Thierry De Vendt

